

Le service de renseignement de l'artillerie (SRA)

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

trations de feu très denses, mais brèves. Dans certaines circonstances, il constitue, entre les mains du commandement supérieur, un excellent instrument pour marquer son effort principal. Son emploi n'est pas à la portée du commandement inférieur. Son effet moral est très grand, mais sa dispersion considérable empêche tout tir ajusté. Sa consommation en poudre propulsive est très élevée, la fabrication de son projectile, onéreuse et malaisée. Son engagement n'est rentable que sous la forme d'un feu de surprise puissamment concentré : les groupes et les régiments ne tolèrent, en conséquence, aucun fractionnement. Les régiments de lance-fusées ne peuvent, au reste, remplacer l'artillerie lourde ; ils la complètent plutôt. L'outil dont l'armée d'un petit Etat attendra la décision dans la zone d'action reste, en premier lieu, l'artillerie.

Lt.-colonel STUTZ

Le service de renseignement de l'artillerie

(SRA)

Dans le N° de décembre 1952, j'ai fait part de mes réflexions à propos du SRA, estimant nécessaire d'attirer l'attention des commandants d'artillerie sur l'importance du problème. Cet article a eu l'effet recherché et nombreux sont ceux qui ont bien voulu me faire connaître leur opinion.

1. Aux yeux de certains, j'ai paru enfoncer une porte ouverte, car l'artillerie possède depuis un certain temps un of. rens. à l'EM du rgt., ce que j'ignorais, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs. En cherchant bien, le profane trouverait dans les tabelles N° 81 et 82 de l'OT 51 un Of. de rens. en la personne de l'Of. trm. avec le grade de capitaine. En effet le chef des trm. du rgt. possède la formation d'un Of. de rens. qu'il acquiert dans un cours de rens. de l'Armée. Ce cours n'était pas officiel autrefois. Il l'est depuis la parution de l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée du 20. nov. 1951. Ainsi donc il existe un embryon de SRA et c'est déjà

un premier pas dans la voie que j'ai essayé de tracer dans le N° cité. La réunion des 2 fonctions en une seule personne paraît pratique surtout dans une période où les effectifs sont rares et c'est probablement ce motif qui a dicté cette solution. Mais il faut avouer que cette organisation n'est séduisante que sur le papier. La réalité la désavouera rapidement et il faut espérer qu'elle fera bientôt l'objet d'un nouvel examen. Je conçois difficilement un of. des trm. à l'Etat-Major du rgt., absorbé par le problème de la construction, l'entretien et le développement éventuel du réseau tf. du grpt. — sans parler du contrôle du trafic radio — qui devrait simultanément suivre les opérations tactiques, à l'affût de l'action eni. et des mouvements des propres trp. sans aide aucune.

J'admets qu'autrefois un seul of. pouvait remplir les 2 missions, mais aujourd'hui ce n'est plus possible. Les trm. sont plus tyranniques que jamais et le rens. est assez complexe pour absorber l'attention des 2 of. spécialisés. On imagine volontiers la réaction du cdt. rgt. art. lorsque son of. trm. lui annonce, en plein combat, qu'il quitte sa fonction d'of. rens. pour un certain temps, afin de contrôler la remise en état de la centrale tf. qu'un bombardement a complètement détruite.

Le cdt. gr. art. se trouve dans une situation plus difficile puisqu'il n'a pas d'of. rens. C'est à lui de tenir sa carte à jour, de prendre contact à gauche et à droite, d'apprécier les rens. reçus après en avoir fait le tri, d'informer les observateurs et le cdt. de la zone des positions. L'adj. de gr. — pas plus que l'of. trm. rgt. — ne peut se dédoubler pour remplir la mission d'of. rens. pour laquelle il n'est d'ailleurs nullement formé.

2. D'autres estiment que le SRA fait double emploi avec le SR de la trp. appuyée. Ce seul argument suffit à réfuter ma proposition fixant l'effectif et les missions à donner au SRA. En effet, on peut être tenté d'admettre que l'organisation du SR d'inf. est appelée à servir le grpt. de combat, d'autant plus que la juxtaposition des PC de l'inf. et de l'art. facilite dans une large mesure la collaboration inter-armes. Par contre, on ne peut guère concevoir qu'un cdt. d'art. en soit réduit à dépendre des éléments qu'un SR d'inf. veut bien lui communiquer. Privé d'un organe SR et d'un Of. spécialisé, il se voit contraint de faire la navette entre son PC et le SR du grpt. de combat, dont les renseignements sont utiles à l'inf. avant tout, étant donné que chacun a ses propres besoins en renseignements. On peut être certain que l'artilleur ne sera jamais tenu au courant au fur et à mesure et il est peu probable qu'il reçoive les rens. spécifiques qu'il a demandés.

L'artilleur subordonne son feu, mais cette situation n'exclut nullement le déclenchement des feux à vue sans ordre du cdt. de la trp. appuyée. Ce système peut rendre les plus grands services, mais il n'est possible qu'à une condition : l'artilleur doit être parfaitement renseigné par son propre SRA qui travaille dans son intérêt et qui s'efforce de satisfaire au plan des besoins d'artillerie. Ainsi, loin de compliquer le problème ou de faire double emploi avec le SR d'infanterie, le SRA augmente l'efficacité de l'artillerie grâce au gain de temps réalisé, à la connaissance précise de la situation qu'ont les cdt. de tir constamment tenus au courant. Rappelons ici qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même et cet adage est surtout vrai dans la vie militaire.

De nombreux exemples montrent que le SRA a joué un rôle important dans le courant de la dernière guerre. En 1942, depuis le débarquement de l'armée américaine jusqu'à la fin de la campagne de Tunisie, le SRA a été largement supérieur à celui des autres armes. Le SR d'infanterie était beaucoup trop lent et n'arrivait pas à fournir une synthèse que le cdt. de div. pût utiliser utilement.

Je sais — pour l'avoir expérimenté chez nous — que les rens. de combat mettent beaucoup de temps pour parvenir vers l'arrière. Trop souvent les SR cherchent le rens. pour leur propre compte sans penser au supérieur et au voisin, ni au subordonné. Je suis convaincu que les rens. que transmettent les observateurs d'art. parviennent au cdt. de div. plus rapidement que ceux de l'infanterie. Or ces retards dans la trm. peuvent entraîner des pertes importantes de vies humaines (dues par exemple à un tir d'art. mal placé, à la suite de l'évolution de la situation) ou une dépense inutile de munitions sur un objectif que l'eni. a abandonné peu avant le déclenchement du tir, comme cela s'est souvent produit. En Italie, plusieurs actions d'éclat sont à l'actif du SRA. La disparition des plans de feux rigides au profit du déclenchement des tirs à vue a donné peu à peu une impulsion nouvelle au SRA des armées étrangères. Le général de brigade Crépin, commandant de l'artillerie de la 2^e DB en Afrique et en France, soulignait dans une conférence récente l'importance du SRA en affirmant que le dressage au renseignement constitue la base de l'instruction de l'officier d'artillerie. En 1944-45 le SRA de la 2^e DB renseignait mieux et plus vite que n'importe quel autre SR, ce qui facilitait grandement l'engagement de l'artillerie, dont les tirs à priori disparurent très vite pour faire place aux tirs déclenchés uniquement sur la base des renseignements fournis par le SRA.

Le cdt. de tir doit connaître au fur et à mesure la situation

des éléments avancés propres, afin d'éviter toute méprise qui pourrait être lourde de conséquences. Il sera en mesure de tirer sur un but rentable dont la superficie est adaptée à la masse de projectiles à tirer. Il est en effet inutile d'engager par exemple un groupe d'art. sur un hameau que l'infanterie croit occupé fortement, alors qu'il est « tenu » par 1 gr. de 3 hommes bien armés et faisant du volume. Un SRA bien monté doit permettre d'éviter ce genre d'erreurs et économiser ainsi pas mal de munitions. Loin de faire double emploi avec celui de l'inf., le service de renseignements d'artillerie le complète et lui apporte de nouveaux éléments nécessaires à son fonctionnement. Bien plus, dans les cas d'action d'ensemble réunissant un certain nombre de gr. d'art. dans la main du cdt. de l'Unité d'Armée, le SRA du groupement d'art. constitue une centrale de rens. incomparable puisqu'elle est alimentée par des observateurs répartis sur tout le front de l'U.A. reliés par d'excellents moyens de trm. au cdt. du grpt.

3. On a soulevé l'argument de la rareté des effectifs contre la création d'un SRA et c'est peut-être celui qui est le plus pertinent, du moins actuellement. Cependant, je suis d'avis qu'une crise d'effectifs est passagère. Elle ne doit pas nous décourager dans la réalisation du SRA. S'il n'est pas possible de doter chaque EM de gr. et rgt. d'une équipe SR organique, rien ne s'oppose à ce que cet effectif soit prélevé provisoirement sur les contingents actuels. On pourrait encore ramener l'équipe à un of. et 2 hommes en cas de nécessité. Ce noyau ainsi créé avec les moyens du bord permettra de faire des expériences de manière à organiser solidement le SRA dès que les circonstances seront plus favorables. L'instruction de cette équipe doit être confiée à l'un des of. rens. de l'EM de l'UA¹.

« Le dressage au renseignement » (formule du général Crépin) doit commencer dans notre artillerie. Espérons que bientôt l'of. rens. de gr. et de rgt. seront appelés au Cours des Of. rens. de l'Armée et souhaitons que le renseignement fasse bientôt partie de la formation de tous les of. d'art. C'est un premier pas qu'il faut franchir sans tarder, afin de combler une lacune incompréhensible pour un artilleur étranger.

Major GEHRI

¹ Pour l'organisation et les missions du SRA, le lecteur consultera le N° 12, de décembre 1952.

L'étude intitulée Développement de l'artillerie avant, pendant et après la guerre mondiale N° 2, qui était aussi prévue pour cette édition spéciale, a dû être renvoyée à la prochaine livraison pour manque de place.